

Administration des médicaments oraux chez le patient bénéficiant d'une nutrition entérale

Sébastien Neuville¹, Damien Lannoy¹⁻², Catherine Delatre³, Lucie Bouchoud⁴

¹Pharmacie centrale, CHRU de Lille, rue P. Marache, 59037 Lille cedex, France

²Pharmacie galénique et hospitalière (EA4481), laboratoire de biopharmacie, faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques de Lille, rue Pr Laguesse, 59006 Lille cedex, France

³Unité transversale de soutien nutritionnel, centre hospitalier de Roubaix, 35, rue de Barbieux, 59056 Roubaix cedex, France

⁴ Pharmacie des hôpitaux universitaires de Genève, 4, rue G.-Perret-Gentil, 1211 Genève 14, Suisse

Résumé

L'administration des médicaments oraux chez les patients sous nutrition entérale est une problématique fréquente. La prescription doit être revue par le médecin afin d'éviter d'éventuelles administrations non indispensables et de l'adapter à l'administration par sonde. La voie orale lorsqu'elle est possible est à privilégier. Le choix de la sonde devrait intégrer la possibilité d'une administration médicamenteuse. Des précautions doivent être respectées pour éviter l'obstruction de la sonde ; certaines manoeuvres de désobstruction sont recommandées. En cas d'administration par sonde, les formes liquides doivent être privilégiées, en tenant compte de certaines caractéristiques (viscosité, osmolarité) susceptibles d'entraîner un risque d'occlusion ou d'intolérance digestive. Les formes orales à libération prolongée ou gastro-résistantes ne doivent pas être écrasées. L'administration de comprimés écrasés ou du contenu de gélules doit se faire en respectant des précautions permettant d'éviter les instabilités, interactions ou obstructions. Les médicaments comportant une substance toxique doivent faire l'objet de précautions particulières.

Publié dans : Nutrition clinique et métabolisme. 2013; 27: 255–262

doi : 10.1016/j.nupar.2013.09.009

Contact: Sebastien.neuville@chru-lille.fr